

**Sandra Guinand : *Régénérer la ville. Patrimoine et
politiques d'image à Porto et Marseille***

Presses Universitaires de Rennes, 2015, 276 pages

Antonin Margier



Éditeur

Université des Sciences et Technologies de
Lille

Édition électronique

URL : <http://tem.revues.org/3703>

ISSN : 1950-5698

Référence électronique

Antonin Margier, « Sandra Guinand : *Régénérer la ville. Patrimoine et politiques d'image à Porto et Marseille* », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 33 | 2017, mis en ligne le 22 juin 2016, consulté le 13 avril 2017. URL : <http://tem.revues.org/3703>

Ce document a été généré automatiquement le 13 avril 2017.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Sandra Guinand : *Régénérer la ville. Patrimoine et politiques d'image à Porto et Marseille*

Presses Universitaires de Rennes, 2015, 276 pages

Antonin Margier

RÉFÉRENCE

Sandra Guinand, *Régénérer la ville. Patrimoine et politiques d'image à Porto et Marseille*, 2015, Presses Universitaires de Rennes, 276 pages

- 1 Suite à l'apparition d'espaces délaissés dans le centre des villes post-industrielles, la « régénération urbaine » émerge comme un véritable modèle de projet urbain. Associant des enjeux économiques, sociaux et culturels, ces projets de « transformation de la ville sur elle-même » accordent une attention particulière « aux formes urbaines et à une revalorisation symbolique, en termes d'image, des territoires concernés » (p.53-54). La diffusion de ce modèle découle de grands projets emblématiques de renouvellement urbain centrés sur les waterfronts, de Union Wharf à Boston aux nouveaux projets centrés sur une architecture iconique et à dominante culturelle, à l'instar de Bilbao. Au-delà de ces exemples phares et étudiés *ad nauseam*, Sandra Guinand propose dans cet ouvrage d'analyser les projets « ordinaires » de régénération urbaine de Porto et Marseille, deux villes dont les stratégies ne sont pas encore très connues. Outre la revitalisation des fronts d'eau, ces deux villes misent particulièrement sur la valorisation de leur patrimoine bâti pour redynamiser leurs centres.
- 2 À Porto, il apparaît dès les années 1990 une volonté de remédier à la dégradation importante du bâti du centre-ville et à sa paupérisation progressive. Malgré son état de délabrement, le bâti ancien est rapidement perçu comme un élément susceptible d'orienter la régénération et d'insuffler du développement économique. Les projets

initiés alors sur le secteur témoignent en effet d'une prise de conscience des potentialités touristiques liées à la richesse architecturale du bâti. L'activation de cette valeur patrimoniale doit notamment passer par sa reconnaissance et sa labellisation et, en 1996, le centre-ville de Porto est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette officialisation de la « valeur » du centre, dégradé jusqu'alors, « bouscule les hiérarchies et les représentations quant à ce qui fait patrimoine » (p.116). D'autres formes de protection de différents sites vont progressivement suivre cette première valorisation et instiller dans le centre ancien une multitude d'opérations d'esthétisation et de valorisation du bâti ancien mais également d'amélioration des espaces publics.

- 3 À Marseille, bien que de nombreux projets aient participé à la transformation de la ville auparavant, la régénération urbaine démarre véritablement avec la création en 1995 de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée sous l'impulsion de l'État. En axant l'intervention urbanistique sur un vaste périmètre à l'interface entre la ville et le port, ce projet n'a pas initialement vocation à valoriser le patrimoine, il s'agit surtout d'inscrire Marseille dans une dimension métropolitaine. Or, le patrimoine marseillais, peu mis en avant jusqu'alors, est progressivement « réactivé » au fil de l'évolution du projet et intégré à différentes politiques. Cela aboutit notamment à la préservation d'éléments patrimoniaux portuaires et résidentiels, à la manifestation Marseille-Provence 2013 et à la « conscientisation des valeurs potentielles du patrimoine urbain » (p.124).
- 4 Dans les deux cas, la valorisation patrimoniale et la labellisation sont devenus des outils majeurs de construction d'une identité et « de promotion vers l'extérieur dans une logique de redynamisation de la ville » (p.142). Le tissu bâti du centre historique devient « à la fois support, témoin et émetteur de ces discours d'histoire pacifiés et lissés » (p.144). Les valeurs culturelles et historiques ressurgissent alors dans les discours des acteurs publics, devenant non seulement les traces du passé mais « un élément porteur et annonciateur d'une avenir possible » (*Ibid.*). Cette omniprésence du patrimoine dans les stratégies de régénération pose toutefois des questions, notamment lorsque l'aspect patrimonial d'un bâti est considéré comme une plus-value permettant des opérations de plus en plus rentables économiquement. À cet égard, la transformation du couvent Monchique à Porto en appartements de luxe paraît très éloignée des préoccupations habitantes. Alors que les discours officiels promeuvent l'identité populaire et historique du quartier, les résidents, qui pourtant participent à cette identité, ne sont guère pris en compte. Car la valorisation patrimoniale s'accorde surtout avec le capital culturel et intellectuel de certaines catégories de populations sensibles à ces préoccupations, la plupart ne vivant pas (encore) dans ces espaces centraux appauvris. Cette valorisation patrimoniale semble donc se faire entre les acteurs publics et des classes moyennes ou supérieures, « au-dessus » des populations résidentes pourtant concernées au premier chef.
- 5 Cet usage du patrimoine à des fins de « marketing territorial » s'inscrit donc souvent en contradiction avec les objectifs affichés de rénovation et de préservation du bâti. Dans le cas de Porto, l'auteure révèle que l'essentiel de l'action des acteurs publics porte sur la rénovation esthétique de l'extérieur des bâtiments sans que ne soient améliorées les structures intérieures souvent vétustes. Cette volonté de magnifier l'ancienneté se manifeste parfois par le rajout de certains éléments décoratifs sur les façades. La valorisation patrimoniale se limite alors à une opération de façadisme et à la « mise en scène » d'une authenticité historique. De la même manière à Marseille, la protection de certains secteurs historiques ne relève pas tant d'une préoccupation de conservation que

d'une stratégie de reconquête. Ainsi, l'intervention sur la rue de la République a impulsé une rénovation importante des espaces publics et des façades haussmanniennes, considérées comme un gage de la valeur historique du centre-ville. Or, derrière ces façades, peu d'éléments architecturaux anciens et d'origine ont véritablement subsisté. La plupart des appartements ont été totalement restructurés afin d'adapter les logements aux désirs des classes moyennes. Afin de redonner confiance aux investisseurs et aux promoteurs, ce sont donc les éléments forts qui sont mis en patrimoine, ceux qui sont les plus aptes à jouer le rôle de signe et de « support communicationnel à l'adresse de l'extérieur » (p.162).

- 6 Ainsi, à travers les cas de Porto et Marseille, Sandra Guinand met en lumière les limites du recours au patrimoine dans les stratégies de régénération. Dans la perspective d'insertion dans un système-monde, les actions patrimoniales semblent aujourd'hui exacerbées et la valorisation du bâti ancien « en surrégime », annonçant un retournement de la logique qui l'a initialement animée. En investissant le champ du développement économique, le patrimoine devient autant témoin d'une culture historique et vecteur de savoirs que « fabriqué et emballé en vue de sa consommation » (p.102). Le grand intérêt de cet ouvrage est notamment de montrer comment la protection du patrimoine bâti, longtemps pensée comme outil de résistance aux transformations urbaines, devient aujourd'hui une stratégie de reconquête. Cet ouvrage nous impose ainsi d'être vigilant afin que les politiques patrimoniales ne deviennent pas des opérations de dépossession des classes populaires.

AUTEURS

ANTONIN MARGIER

Université de Lille - Sciences et Technologies